

ATELIER LE RISQUE CHIMIQUE

SENSIBILISATION INFORMATION INTER-ENTREPRISES

CONTEXTE

L'utilisation de produits chimiques dangereux fait partie du quotidien professionnel dans de nombreux secteurs d'activités. L'exposition à ces substances peut présenter des risques importants pour la santé des salariés. Selon le code du travail, les salariés exposés aux risques chimiques doivent être sensibilisés. Repérer les expositions est une première étape dans la mise en œuvre des moyens de protection adaptés, permettant de préserver leur santé et leur sécurité.

OBJECTIFS

- Décrire le risque chimique
- Identifier les dangers et les risques
- Connaitre les effets sur la santé liés aux expositions
- Développer une démarche de prévention

PROGRAMME ET CONTENU

- L'exposition au risque chimique
- La réglementation en trois mots
- Le repérage des dangers et risques
- Les voies d'expositions et les effets sur la santé
- Les moyens de protection

MODALITÉS

- Planning, renseignements auprès de Monique LAMBERT (sensibilisation@asstv86.fr – 05 49 61 19 77)
- Inscription via le site : www.asstv86.fr
- Ouvert à tout public
- Exercices pratiques (mise en situation, échanges ludiques...)

PUBLIC

Salariés, employeurs, représentant des salariés, membres du CSE

DATES

1/2 journée sur inscription
De 9h00 à 12h00

11 mars 2027 - Poitiers
17 juin 2027 - Châtellerault
23 septembre 2027 - Loudun
25 novembre 2027 - Chasseneuil

COÛTS

Inclus dans les cotisations habituelles de l'entreprise

INTERVENANTS

Conseillers en Prévention Risque Chimique

CONTACT

Monique LAMBERT
05 49 61 19 77
sensibilisation@asstv86.fr

ASSTV Association du Service de Santé au Travail de la Vienne

Suivez nous sur LinkedIn !